



Département du MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 25/03/2026  
Reçu en préfecture le 25/03/2026  
Publié le  
ID : 056-215600669-20260320-D2026200302-DE

2026/20/03/02

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 20 heures, le conseil municipal de la commune de GOURIN, dûment convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence Mme Bérange FRITZ, maire.

Étaient présents : FRITZ Bérange, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PÉRON Matthieu, PICARDA Styren, BERNY Benoît, LE GAL Annie, LIEFFRIG Eric, PRADO Elodie, DRÉVILLON Hervé, LE GUILLOU Jean-Philippe, GOACOLOU Gilbert, MÉLIARENNE Hervé, ANDRÉ Christiane, LE BRIS Philippe, LE BAIL Erwann, DUFLEIT Gaëlle, MALIGE Sabrina, MICHEL Ellen, HÉRY Charlene, LE HORS Clément, VERGNAULT Marie, MARTIN Annie, FRANCHON Patrick, VATAN Eric, QUESSEVEUR Pierre-Marie, VIANET Edith.

Absents : néant

Procuration(s) : néant

**Styren PICARDA a été désignée secrétaire de séance.**

Date de convocation : 16/03/2026  
Convocation affichée le : 16/03/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 27  
Votant (s) : 27

Reçu en Préfecture de VANNES le 25/03/2026

Publié ou notifié le 27/03/2026

Certifié exécutoire le 27/03/2026

A GOURIN, le 27/03/2026.

La Maire,  
Bérange FRITZ.



## 2- DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-2 à L 2122-12,

Madame La Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur.

L'effectif légal du conseil municipal de Gourin étant de 27 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de 8.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ des membres présents,

**DÉCIDE** d'approuver la création de sept (7) postes d'adjoints au maire.



Département du MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 25/03/2026  
Reçu en préfecture le 25/03/2026  
Publié le  
ID : 056-215600669-20260320-D2026200302-DE

Fait et délibéré le 20 mars 2026  
Pour extrait conforme au registre,

La Maire,

FRITZ Bélangère.



La secrétaire de la séance,

PICARDA Styren.